

# La lettre du maire

## Accident de la résidence Manet-Verdun : lucidité et dignité



Il y a quelques jours, Villeneuve a été le cadre d'un accident qui a assombri le début des vacances d'été. Journaux, chaînes de télévision, radios et sites internet se sont largement fait l'écho de l'incendie et de l'explosion survenus sur le toit de l'immeuble sis à l'angle de l'avenue de Verdun et de la rue Edouard Manet. Un accident spectaculaire aux conséquences humaines sévères puisqu'on déplore huit blessés, dont deux sont encore hospitalisés.

En ces circonstances, que ce soit en ma qualité de Maire ou plus simplement en tant que citoyen, je ne peux que m'émouvoir de cet accident et des dommages physiques, psychologiques et même matériels, causés aux habitants de cet immeuble et plus largement aux riverains et à tous les Villenogarennais.

En tant que premier magistrat de cette ville, il m'incombe toutefois d'apporter une parole dépassionnée et la plus objective possible sur cet événement dramatique.

Sur les faits en eux-mêmes, tout ce qui a été dit ou écrit se recoupe : vendredi 16 juillet, aux alentours de 15h30, un incendie s'est déclaré sur le toit de la résidence Manet-Verdun, incendie suivi d'une violente explosion. Les débris projetés par l'explosion ont atteint 8 personnes, alors qu'elles venaient de sortir de l'immeuble.

Sur l'origine exacte de cet accident, il faut se garder de toute conclusion hâtive. Certes, l'immeuble en question faisait l'objet de travaux d'étanchéité de la terrasse, endommagée par le violent orage survenu le 14 juillet. Si les bonbonnes de gaz présentes sur le toit sont bien responsables de l'explosion, l'origine du départ de feu est loin d'être établie : une enquête de police, étayée par des témoignages et des relevés scientifiques, est en cours pour déterminer l'origine de l'incendie. Je suis évidemment particulièrement attentif aux conclusions de cette enquête : quels qu'en soient les résultats, je m'engage à vous les faire connaître dans les mêmes conditions.

Sur la réactivité des secours et le soutien aux victimes, je serai en revanche très formel : dans les minutes qui ont suivi le départ de feu, le maire adjoint de permanence Pascal Mottais (au demeurant professionnel des questions de sécurité et de secours), Alain Bortolameolli, maire-adjoint chargé des travaux et plusieurs cadres de la mairie se sont rendus sur place. Leur intervention et leur efficacité ont permis d'organiser l'arrivée des premiers secours dans des délais remarquables, la priorité étant l'évacuation des habitants et l'éloignement des badauds. Je tiens d'ailleurs à souligner la parfaite coordination des forces de secours (brigade de sapeurs-pompiers de Gennevilliers) et des forces de police nationale et municipale. Un de nos agents municipaux a d'ailleurs été blessé en encadrant l'évacuation des habitants.

Les services de la ville, notamment le CCAS, ont fait preuve de beaucoup de pragmatisme et d'efficacité, veillant à trouver un hébergement provisoire aux familles touchées par le sinistre : 17 chambres d'hôtel ont immédiatement été réservées. Une seule famille n'a pas pu réintégrer son logement le soir même. Suivie pendant plusieurs jours par la mairie, cette famille a finalement été relogée par le bailleur de l'immeuble dans un appartement de Rueil-Malmaison.

J'ai par ailleurs pris l'initiative de réunir en mairie, dès le mardi 20 juillet, l'amicale des locataires de l'immeuble, le bailleur et l'entreprise maître d'œuvre, de façon à ce que toutes les assurances soient données aux résidents, à la fois sur la connaissance des causes de l'accident, lorsqu'elles auront été exactement déterminées et sur les conditions de sécurité et de qualité dans lesquelles les travaux de réparation et de réhabilitation pourront être poursuivis. Cette réunion a été, je le crois, tout à fait constructive. La ville, en cette occasion, a confirmé qu'elle continuerait de s'impliquer très fortement dans les suites qui seront apportées à cet incident.

Mon propos n'est évidemment pas d'en minimiser l'importance: j'ai parfaitement conscience du traumatisme qu'il représente, notamment pour les familles résidant dans l'immeuble, et leur désarroi est hautement compréhensible. Cette épreuve a marqué toutes les personnes présentes, et si chacun réagit à sa manière, tous méritent une attention particulière. Le bailleur s'est engagé, entre autres, à proposer aux habitants qui le souhaitent la possibilité d'avoir recours à une « cellule d'aide psychologique » pour les aider à parler de ce qu'ils ont vécu et à le gérer du mieux possible.

Je souhaite en revanche m'élever contre la tentation, malheureusement très humaine, de faire de la surenchère sur cet épisode dramatique. Que n'avons-nous pas entendu ici ou là...

La réalité est déjà suffisamment dure pour qu'on n'en rajoute pas : l'explosion a blessé 8 personnes. Deux sont encore hospitalisées pour des blessures lourdes : un traumatisme crânien important pour l'un et une grave blessure dans le dos pour l'autre. Aux dernières nouvelles, très difficiles à obtenir au demeurant, le pronostic vital ne serait plus engagé pour aucun d'entre eux. Pour eux, pour leurs familles et leurs proches, j'aimerais que cette épreuve ne soit pas prétexte à des comportements imbéciles et indignes. L'heure n'est pas aux règlements de compte aveugles : contre qui, contre quoi ?...

Dans les jours qui viennent, des travaux d'urgence vont être effectués sur le toit de la résidence Manet-Verdun, endommagé par l'incendie et présentant de nombreuses voies d'eau.

Les travaux de réhabilitation vont être menés à bien dans la quinzaine d'appartements où ils avaient été engagés.

À la rentrée, le vaste chantier de réhabilitation mené par Osica reprendra. Outre les représentants des amicales de locataires, dont je tiens à souligner ici le sang-froid et l'attitude responsable, toutes les familles de la résidence seront informées en détail de la nature des travaux et des conditions dans lesquelles ils seront réalisés.

Personne n'oubliera ce dramatique événement et mon intention n'est pas de le gommer de nos esprits : je souhaite en revanche que nous continuions à avancer ensemble dans un respect mutuel de nos engagements et des intérêts de chacun.



Alain-Bernard BOULANGER

Officier de la Légion d'honneur  
Maire de Villeneuve-la-Garenne  
Premier Vice-président du  
Conseil général des Hauts-de-Seine